

Comparaison des prix entre la Polynésie française et la France métropolitaine en mars 2010



En mars 2010, les prix sont 26% plus élevés en Polynésie française qu'en France métropolitaine¹. Cependant, les prix apparaîtront 51% plus élevés sur le fenua qu'en métropole pour un ménage moyen métropolitain s'installant sur le territoire polynésien sans modifier ses habitudes de consommation. Les écarts de prix s'expliquent en partie par la cherté des produits alimentaires, un aspect commun à l'outre-mer français. A noter que l'approche retenue est différente de celle relative à la parité de pouvoir d'achat qui renvoie à la notion de revenu disponible. Il s'agit en effet, d'une simple comparaison spatiale des prix de biens et services fondée sur un panier de consommation de référence.

En mars 2010, s'est déroulée une importante enquête pour effectuer une mesure des écarts de prix entre la France métropolitaine et les DOM². Engagé dans des travaux comparables depuis 2009, le C.E.R.O.M.³ polynésien, via l'Institut de la Statistique de Polynésie française (ISPF) a établi un partenariat avec l'INSEE pour bénéficier tant de son appui méthodologique que des résultats concernant la métropole. L'étude avait pour objectif de mesurer le différentiel de prix pour un consommateur métropolitain et pour un consommateur polynésien. Elle s'est déroulée en s'appuyant sur une méthodologie reconnue et servant de référence sur le plan international pour ce type de travaux. Celle-ci consiste à comparer sur deux territoires un même panier de produits représentatifs de la consommation des ménages. Cela permet d'atténuer les différences de mode de vie entre la France métropolitaine et la Polynésie française.

niveaux de prix entre la France métropolitaine et la Polynésie française qui combine deux visions, celle des ménages de France métropolitaine et celle des ménages polynésiens (indice de type Fisher, lequel prend en compte le fait que les ménages adaptent la structure de leur consommation à celle des prix).

Croiser les visions

La dissemblance des modes de vie impose de croiser les différences de comportement et de consommation qui existent entre territoires. Ainsi, pour calculer un écart de prix global, il est possible de pondérer les écarts constatés au niveau de chacun des produits élémentaires par la structure de consommation locale⁴ ou par celle des ménages métropolitains. Contrairement aux DOM, la structure de consommation polynésienne est sensiblement différente de celle de la France métropolitaine.

La comparaison porte alors sur de purs écarts de prix et ne prend en aucun cas en compte la notion de pouvoir d'achat qui renvoie à la notion de revenu disponible. En effet, une telle approche nécessiterait des informations récentes sur les revenus des ménages et leurs contributions fiscales et sociales. Compte tenu de son ancienneté relative, la dernière enquête "Budget des familles (2001)" ne s'avère plus pertinente. L'étude se restreint donc uniquement à une comparaison spatiale des prix.

En mars 2010, le niveau général des prix à la consommation était globalement supérieur de 25,9% en Polynésie française (indice de type Fisher). Hors loyers, cette différence est légèrement inférieure (22%). Cet écart est une mesure synthétique des différences de

Tableau 1 : Les prix sont globalement plus élevés en Polynésie (sources INSEE - ISPF. Unité - %)

Libellé	PF / ME ⁵	ME / PF ⁶
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	75,3	-10,6
Boissons alcoolisées et tabac	103,6	-48,8
Habillement et chaussures	62,9	-17,2
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	45,6	3,3
Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	64,1	-30,8
Santé	36,2	-29,1
Transports	24,9	-8,8
Communications	25,3	17,0
Loisirs et culture	60,3	97,2
Hôtellerie, cafés, restauration	36,7	-10,2
Autres biens et services	54,1	-43,0
Indice de Laspeyre	51,2	-4,7
Indice de Fisher avec panier de consommation métropolitain	25,9	
Indice de Laspeyre hors loyers	48,7	-0,4

1 - Cet écart de prix varie entre 13% pour la Guyane et 6% pour La Réunion

2 - La Nouvelle Calédonie n'a pas encore réalisé cette enquête, mais devrait présenter des résultats d'ici la fin de l'année

3 - Le CEROM est composé de 4 partenaires locaux : L'Agence Française de Développement, l'Institut d'Emission d'Outre-Mer, le Service du Plan et de la Prévision Economique et l'Institut de la Statistique de Polynésie Française

4 - La dernière structure de consommation des ménages polynésiens connue remonte à 2001, année de la dernière enquête budget des familles réalisée sur le fenua

5 - Polynésie / Métropole (avec le même panier de consommation métropolitain)

6 - Métropole / Polynésie (avec le même panier de consommation polynésien)

Des structures de consommation très différentes

L'alimentaire représente près du quart du budget des ménages polynésiens alors qu'il ne concentre que 15% du budget des ménages métropolitains. Autre différence marquante, les ménages métropolitains consacrent 10% de leur budget aux loisirs et à la culture, alors qu'en Polynésie ce poste budgétaire avoisine à peine les 5%. L'écart significatif de pondération qui existe sur les postes santé tient essentiellement aux différences de prises en charge entre la Polynésie et la France métropolitaine. De plus, nombre de médecins en France métropolitaine sont non conventionnés, ce qui engendre une participation plus forte des ménages aux dépenses de santé. La différence est également marquée pour le transport et le logement. Mais les écarts sont plus significatifs pour des articles particuliers du fait que les modes de vie, qui varient d'une zone à l'autre, conditionnent la consommation de certains produits. Ainsi, les dépenses des ménages en produits de la mer, en produits tropicaux et en vêtements légers sont logiquement plus élevées en Polynésie qu'en France métropolitaine. À l'inverse,

les dépenses de cinéma, de théâtre, de services sportifs et récréatifs sont moindres qu'en France métropolitaine.

Une première approche permet de mesurer la variation du budget de consommation d'un ménage métropolitain qui vivrait en Polynésie française tout en conservant ses habitudes de consommation métropolitaines. La seconde, symétrique, cherche à mesurer de combien augmenterait ou diminuerait le coût du panier de consommation d'un ménage polynésien s'il achetait ses produits aux prix pratiqués en France métropolitaine.

Les écarts de prix entre territoires sont plus grands du point de vue d'un ménage

métropolitain que de celui d'un ménage ultra-marin. S'il gardait son mode de vie, le budget de consommation d'un ménage de France métropolitaine augmenterait de 51% en Polynésie française. Comparativement, ce même budget augmenterait de 20% en Guyane, de 17% en Martinique, de 15% en Guadeloupe et de 12% à La Réunion. En revanche, le budget de consommation d'un ménage polynésien serait moindre de 5% s'il vivait en France métropolitaine en gardant ses habitudes de consommation. Les budgets seraient en moyenne quasiment les mêmes s'il était originaire de La Réunion, et ils seraient inférieurs de 2% s'il était originaire de la Guadeloupe, de 3% pour la Martinique et de 6% pour la Guyane.

Graphique 1 : Répartition en pourcentage de la consommation des ménages polynésiens et métropolitains sur les douze divisions de la nomenclature COICOP (Nomenclature de consommation des ménages) - Sources INSEE - ISPF

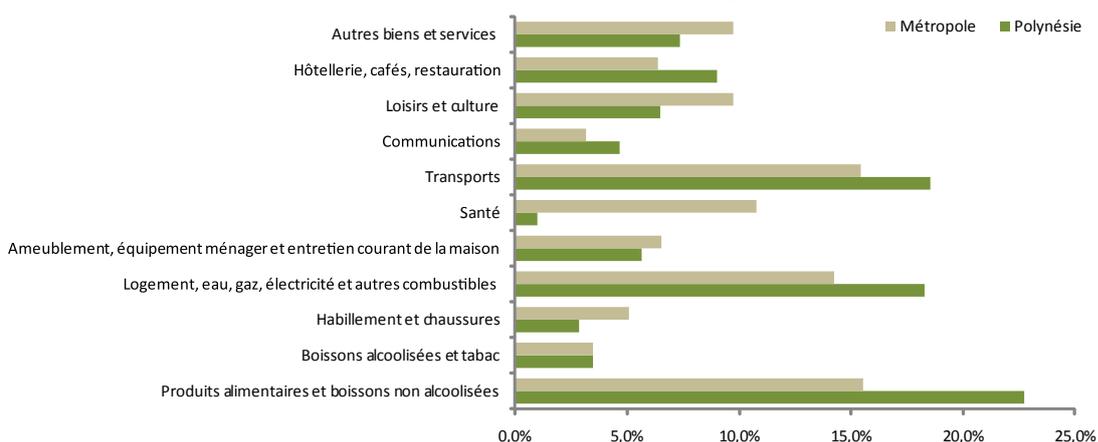


Tableau 2 : Écarts de niveaux de prix par postes de consommation en mars 2010 pour la Polynésie et les DOM - Source INSEE - ISPF. Unité : %

	Polynésie		Martinique		Guadeloupe		Guyane		La Réunion	
	PF / ME ¹	ME / PF ²	DOM / ME ³	ME / DOM ⁴	DOM / ME	ME / DOM	DOM / ME	ME / DOM	DOM / ME	ME / DOM
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	75,3	-10,6	44,6	-13,8	33,8	-9,1	49,0	-22,4	36,6	-10,6
Boissons alcoolisées et tabac	103,6	-48,8	36,1	25,3	16,0	18,2	13,8	-3,9	26,3	-19,0
Habillement et chaussures	62,9	-17,2	7,1	-3,7	2,9	0,8	-0,3	9,7	-0,1	6,1
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	45,6	3,3	7,0	-3,6	-2,8	5,3	14,4	-2,4	-2,4	14,4
Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	61,1	-30,8	8,0	-2,8	8,2	4,5	18,8	-9,0	13,6	-4,1
Santé	36,2	-29,1	15,8	-8,7	16,2	-12,6	19,5	-16,7	15,2	-7,9
Transports	24,9	-8,8	-3,6	9,9	4,9	2,7	9,8	5,5	7,5	-0,4
Communications	25,3	17,0	16,2	-6,7	17,1	-7,4	10,6	-4,3	19,3	-9,4
Loisirs et culture	60,3	97,2	10,1	-2,9	14,8	-7,3	17,7	-9,1	4,7	9,8
Hôtellerie, cafés, restauration	36,7	-10,2	6,7	8,2	0,2	-4,5	4,9	-2,7	-6,1	5,3
Autres biens et services	54,1	-43,0	34,8	-18,0	36,3	-6,8	23,7	-13,2	16,6	-8,9
Indice de Laspeyre	51,2	-4,7	16,9	-2,9	14,8	-2,2	19,6	-6,4	12,4	-0,4
Indice de Fisher avec panier de consommation métropolitain	25,9		9,7		8,3		13,0		6,2	
Indice de Laspeyre hors loyers	48,7	-0,4	17,6		15,9		19,1		12,9	

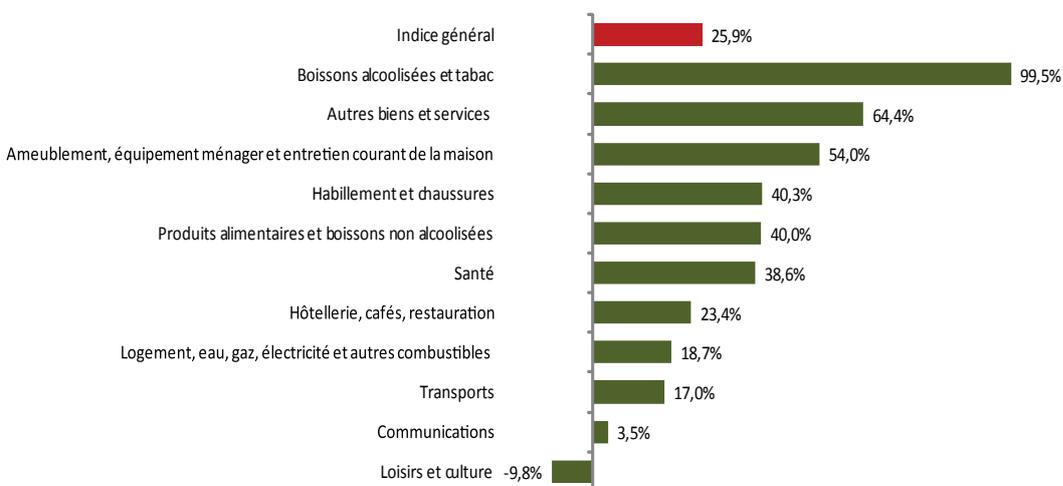
1 : Polynésie / Métropole (avec le même panier de consommation métropolitain) - 2 : Métropole / Polynésie (avec le même panier de consommation polynésien)
3 : DOM / Métropole (avec le même panier de consommation métropolitain) - 4 : Métropole / DOM (avec le même panier de consommation métropolitain)

Des écarts de prix plus marqués pour les boissons alcoolisées et les tabacs, mais une plus forte contribution de l'alimentaire à l'écart de prix global

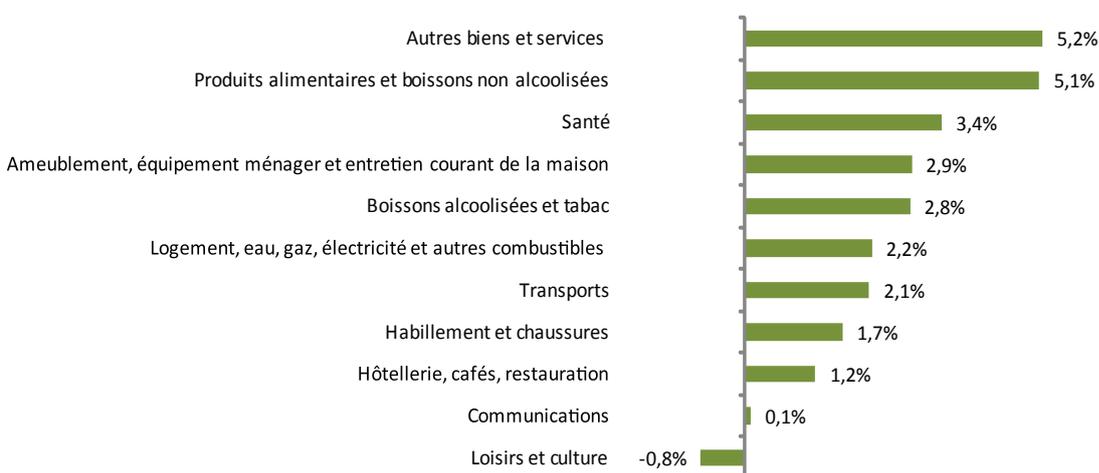
C'est pour les boissons alcoolisées et les tabacs que l'écart de prix est le plus important entre la Polynésie et la France métropolitaine. Les prix des boissons alcoolisées et des tabacs sont deux fois plus élevés en Polynésie en considérant la structure de consommation métropolitaine. Ce résultat provient essentiellement des boissons alcoolisées qui subissent sur le territoire une fiscalité non négligeable (taxe sur les alcools et taxe de développement local sur les alcools concurrençant la production locale). Les tabacs sont quant à eux moins chers en Polynésie qu'en France métropolitaine où la fiscalité sur ce type de produits a été considérablement renforcée dans le cadre des campagnes anti-tabacs.

Dans la plupart des DOM, ce sont les produits alimentaires qui présentent la plus forte différence de niveau de prix. Tel n'est pas le cas en Polynésie, même si l'écart de prix y est plus important que dans les autres territoires ultra-marins. L'encadrement de nombreuses marges de commercialisation au travers des Produits de Première Nécessité (P.P.N.) et des Produits de Grande Consommation (P.G.C.) tire, en effet, certains prix vers le bas. Ainsi, même si l'alimentaire ne présente pas l'écart de prix le plus important entre la Polynésie et la France métropolitaine, le résultat global quant à lui est en grande partie imputable au poids qu'il représente dans la consommation des ménages. En considérant la structure de consommation des ménages métropolitains, les prix de l'alimentation en Polynésie française sont supérieurs de 75% à ceux pratiqués en France Métropolitaine. Ces écarts sont moindres pour les DOM (45% pour la Martinique, 34% pour la Guadeloupe, 49% pour la Guyane et 37% pour La Réunion). Avec le panier de consommation polynésien, en France métropolitaine, les prix des produits alimentaires sont inférieurs de plus de 10 % à ceux pratiqués en Polynésie (22% en Guyane,

Graphique 2 : Indices synthétiques de FISHER (panier de consommation métropolitain) en pourcentage par division de la COICOP dans le cadre de la comparaison Polynésie / France métropolitaine - Sources INSEE - ISPF



Graphique 3 : Contributions en points à l'Indice synthétique global de FISHER (panier de consommation métropolitain) des divisions de la COICOP dans le cadre de la comparaison Polynésie / France métropolitaine - Sources INSEE - ISPF



14% en Martinique, 11% à La Réunion et 9% en Guadeloupe). Transports et communications sont les deux divisions de la nomenclature pour lesquelles les écarts de prix sont les plus modérés pour un ménage métropolitain consommant aux prix polynésiens. Néanmoins il s'agit là de variétés pour lesquelles la diversité des offres de consommation est très large en métropole et plus restreinte en Polynésie.

La santé revêt un caractère spécifique. C'est la raison pour laquelle les indices "Métropole / Polynésie avec panier métropolitain" et "Polynésie / Métropole avec panier polynésien" diffèrent sensiblement (respectivement +36,2% et -29,1%). Le niveau moyen de remboursement des frais médicaux (hors mutuelle) est plus faible en France métropolitaine qu'en Polynésie. Cela génère une pondération plus forte des frais de santé pour un ménage métropolitain (11%) que pour un ménage polynésien (1%). Ce différentiel de pondération lié aux écarts de prix explique pourquoi avec une structure de consommation métropolitaine et des prix polynésiens, la santé participe autant au différentiel global de prix (3,4 points d'indice).

Les prix des loisirs et de la culture sont globalement plus élevés en France métropolitaine qu'en Polynésie (-9,8% pour l'Indice de FISHER Polynésie / Métropole). Si pour un consommateur métropolitain, les prix polynésiens sont 60,3% plus élevés sur le Fenua, les prix métropolitains sont, quant à eux, deux fois plus élevés pour un consommateur polynésien. Cette contribution

négative des loisirs et de la culture tient pour l'essentiel aux différences de comportements de consommation. Les ménages métropolitains consacrent une plus large part de leur budget au matériel audio-visuel que les ménages polynésiens. Inversement, les ménages polynésiens dépensent davantage en services récréatifs et en fleurs.

Sources et méthodologies

Les données sont issues de l'enquête de comparaison spatiale des prix réalisée par l'INSEE en mars 2010 en métropole et de l'enquête spécifique réalisée par l'ISPF à la même période. La comparaison porte sur l'ensemble des biens et services marchands consommés sur le territoire national par les ménages. Toutefois, certains produits pas ou peu consommés en Polynésie n'ont pas été pris en compte (le fioul domestique, le gaz de ville et les transports ferroviaires par exemple). Les prix retenus sont ceux affichés, hors soldes et promotions. Pour les biens et services pour lesquels la dépense effective des ménages leur est partiellement remboursée sous forme de prestation sociale (soins médicaux, produits pharmaceutiques, loyers subventionnés, etc.), le prix brut avant remboursement a été retenu, comme c'est le cas pour l'indice des prix à la consommation.

Le but est de comparer, entre la métropole et la Polynésie, les prix d'un même panier de produits, ou du moins de produits aussi proches que possible d'un territoire à l'autre. Le choix des biens et services retenus résulte d'un compromis entre homogénéité (afin d'assurer la comparabilité entre territoires) et représentativité (afin de retenir les produits les plus consommés). Ainsi, près de 400 familles de biens et services très précisément définies, appelées « variétés », ont-elles été définies. Près de 5 000 relevés complémentaires à ceux de l'indice des prix à la consommation ont été effectués en Polynésie et plus de 70 000 en métropole. Par ailleurs, des tarifs ont été collectés directement auprès d'organismes privés ou publics. Les relevés ont été effectués sur Tahiti et Moorea, auprès de tous les types de points de vente (hypermarchés, supermarchés, commerces de proximité, prestataires de services, magasins spécialisés, etc.). Compte tenu de la taille des échantillons, les résultats ne sont pas représentatifs au niveau détaillé des produits, mais seulement pour les grandes fonctions de consommation.

Les rapports de prix moyens Polynésie / France métropolitaine (respectivement France métropolitaine / Polynésie) pour les différentes familles de biens et services sont agrégés au moyen

des pondérations reflétant les structures de la consommation des ménages en métropole, respectivement en Polynésie, issues des enquêtes de consommation. On obtient ainsi à chaque fois deux indices de rapport de prix, PF (Polynésie / France métropolitaine) et ME (France métropolitaine / Polynésie), reflétant une vision métropolitaine et une vision polynésienne. Les indices PF et ME ne sont pas inverses l'un de l'autre puisqu'ils résultent de l'agrégation de plusieurs variétés, qui plus est avec des pondérations différentes. Selon l'usage international en matière de comparaison de prix, un indice de type FISHER, moyenne géométrique de PF et de l'inverse de ME va donner une mesure synthétique et symétrique de la différence de niveau de prix entre les deux territoires. Soit mathématiquement :

$$C = \sqrt{PF/ME}$$

Ce coefficient tient ainsi compte à la fois de la structure de consommation observée en France métropolitaine et de celle observée sur le territoire. Ainsi, pour la Polynésie et pour l'ensemble de la consommation (tableau 1), on a un indice PF = 1,511 (soit un écart de +51,1%), un indice ME = 0,953 (soit un écart de -4,7%) et un indice C = 1,259 (soit un écart synthétique de +25,9%). Les indices PF et ME sont en fait des indices de LASPEYRES des écarts de prix. Ne prenant pas en compte les éventuelles substitutions possibles entre produits, ils ont tendance à surestimer les écarts de prix entre territoires. Aussi, du fait que les prix sont généralement plus élevés en Polynésie qu'en France métropolitaine, l'indice PF qui consiste à passer de la France métropolitaine à la Polynésie à partir du panier métropolitain va-t-il surestimer l'écart (positif) global du fait que ce panier ne sera pas optimal compte tenu du système des prix local. Il en est de même pour l'indice ME qui fait passer de la Polynésie à la France métropolitaine : toutefois, l'écart étant cette fois négatif (les prix étant comparativement moins élevés en France métropolitaine), il sera sous-estimé. En définitive, du fait que les prix sont plus élevés en Polynésie, on devrait bien avoir $PF > 1 / ME$.

A la mémoire de Frédéric DONZEL

Directeur de publication :	Hervé BACHERE
Rédacteur :	Olivier CHAMPION
Expert mandaté par l'INSEE :	Hugues PICARD
Collaborateurs :	Max REMBLIN (IEOM) François GIOVALUCCHI (AFD) Franky SACAULT (SPPE) Julien VUCHER-VISIN (ISPF) Serge EMERY (SPPE)
Remerciements :	L'ensemble des enquêteurs
Dépôt légal :	ISPF : Octobre 2010 ISSN : 0293-2547

